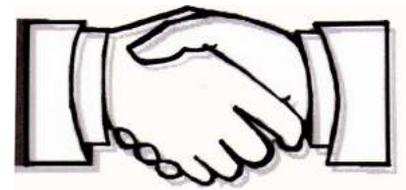
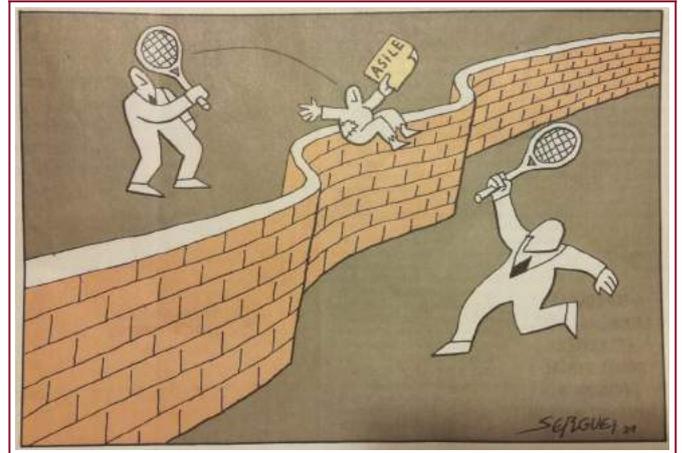


# QUAI SALAM



Hiver 2021

*Soutenons ,  
Aidons ,  
Luttons ,  
Agissons  
Pour les  
Migrants !  
Et les pays  
En difficulté*



Le Monde 20 octobre

## EN DÉCEMBRE... NOËL...

Ces deux photos font peur,  
Quand on devine le sourire maternel et heureux  
de la maman.....  
C'est juste après le démantèlement du camp de  
Loon-Plage par la police, le 30 novembre.

A côté c'est une barquette Salam...



Denise Cassignat



Denise Cassignat

Et un truc me revient subitement : c'est  
un truc qui a dû se passer y a un peu  
plus de 2000 ans maintenant...

*Henri Kupczyk.*

## LE MOT DU PRESIDENT.

### **Mercredi 24 novembre 2021.**

Cette date restera gravée à jamais !  
Mercredi 24 novembre 2021.  
Ce jour où la macabre réalité  
A rattrapé les plus morbides prévisions.

### **Mercredi 24 novembre 2021.**

L'ignominie pour fil rouge des déclarations officielles !  
Les passeurs,  
Les passeurs,  
Pour éviter de regarder la vérité en face !

### **Mercredi 24 novembre 2021.**

Inlassablement nous revenaient nos propositions :  
Arrêter les harcèlements quotidiens  
Cesser les humiliations systématiques  
Ouvrir des maisons de pause pour nos Amis  
Accorder des titres provisoires pour nos Amis  
Ignorer le « dublinage » pour rendre l'éligibilité à l'asile  
Rouvrir des centres de vie sur le littoral  
Multiplier les travailleurs sociaux  
Mettre en place de l'interprétariat de qualité

### **Mercredi 24 novembre 2021.**

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE  
1790 .....  
Ne cesse de résonner en NOUS

### **Mercredi 24 novembre 2021.**

Nous pensons à nos Amis disparus  
à leurs Familles et Amis

*Jean-Claude Lenoir*

## LA MEDIATION VUE PAR LES AUTORITES.

27 octobre : Les autorités envoient sur  
Calais un médiateur,  
en la personne de M. Leschi, Directeur  
général de l'OFII.

Des échanges ont lieu.  
2 novembre : M. Leschi s'en va.  
16 novembre : Les autorités concrétisent  
leur réponse, suite aux propos du  
médiateur.



Et voilà le fruit des réflexions du grand médiateur éclairé  
Didier Leschi, missionné par le président Macron :  
un mur de terre et de rochers...

## **QUE S'EST-IL PASSE DEPUIS LA DERNIERE PARUTION DU « QUAI SALAM » EN JUIN DERNIER ?**

### **UN NAUFRAGE, TERRIBLE.**

Plus de 30 morts : 27 cadavres récupérés en mer et huit disparus.

L'équipe Salam sur place est en larmes, la presse se presse, ne nous lâche pas pendant deux jours. Et c'est bien, parce qu'au-delà du chagrin il y a la colère : il faut que ça se sache, le nombre bien sûr, mais surtout comment ils vivent (survivent), ce qui les pousse à ces départs aberrants, de nuit sur ces canots surchargés, dans une eau glacée dans laquelle on n'a pas plusieurs minutes d'espérance de vie (de survie)... Il faut qu'on sache, dans nos maisons chauffées, qu'ils ne peuvent pas rester chez nous, qu'on n'en veut pas chez nous, que c'est trop facile de leur renvoyer la responsabilité : « Mais ils veulent aller en Angleterre ! », que la demande d'asile est impossible pour des gens déboutés du droit d'asile en France, en Allemagne, dans les pays scandinaves... pour des gens qui ont des empreintes Dublin dans leur pays d'entrée en Europe, et qui y seront renvoyés, si ce n'est dans leur pays d'origine, dès la première étape d'une demande de statut de réfugiés.

Et les coupables ne sont pas les passeurs qui, tout ignobles qu'ils sont, ne sont que la conséquence de l'existence d'une frontière interdite. Il est trop facile, pour nos gouvernants, de leur renvoyer la responsabilité qui revient à leur choix politique de non accueil.

D'autres décès, masqués par le nombre de noyés du 24 novembre, ne doivent pas tomber dans l'oubli :

- Le 12 août, un jeune Erythréen, dans un naufrage.
- Le 28 septembre, Yasser, Soudanais d'une trentaine d'années, percuté par un camion.
- Le 21 octobre, un jeune Soudanais, percuté lui aussi par un camion,
- Les 3 et 4 novembre, Ali Ismail, Soudanais, est écrasé par un train alors qu'il tentait de se mettre à l'abri sous un pont. Un autre tentait de traverser la Manche. C'est le corps d'un troisième qui a été rejeté par la mer sur la plage de Wissant.
- Le 25 novembre un autre corps est retrouvé, rendu par la mer...
- Et le matin du 11 décembre, la « Voix du Nord » annonce ce que redoutent tous les pêcheurs : la découverte d'un cadavre dans un filet...

### **UNE GREVE DE LA FAIM ET UNE MEDIATION HONTEUSE.**

C'est la mort de Yasser, le 28 septembre, qui a emporté la décision de trois bénévoles de Calais de se lancer dans une grève de la faim, le 11 octobre...

Philippe a arrêté le 4 novembre, Anaïs et Ludovic ont persisté jusqu'au 38<sup>e</sup> jour, le 16 novembre.

Leurs revendications n'étaient pas excessives :

- Arrêt des expulsions de lieux de vie pendant la période hivernale,
- Durant cette même période, arrêt de la confiscation des tentes et des effets personnels des personnes exilées,
- Ouverture d'un dialogue citoyen raisonné entre autorités publiques et associations non mandatées par l'État.

Le 2 novembre, un protocole de médiation est présenté aux médias par M. Leschi, Directeur général de l'OFII, envoyé à Calais comme médiateur par le gouvernement.

Que disait ce protocole ?

C'était des miettes, mais il ne faut pas refuser les miettes.

Il est annoncé, entre autres choses, qu'au lieu d'y avoir une évacuation à Calais toutes les 48 heures, ce sera toutes les 72. C'est dérisoire, c'est indigne, mais si on dit à une femme battue qu'elle ne sera plus tabassée que toutes les 72 heures au lieu de toutes les 48 heures et qu'on a refusé l'accord parce qu'il est indigne, elle va nous insulter et elle aura raison. Toute amélioration, même minime, est bonne à prendre.

L'horrible est que pratiquement toutes ces mini-avancées sont annulées dans les jours qui suivent, sans explications : deux exemples, les plus nets :

- Il n'y aura que deux intervalles de trois jours. Le 12 on revient à une évacuation toutes les 48 heures.
- Une mise à l'abri devait être offerte à chaque personne qui le souhaite à partir d'un sas d'hébergement de nuit de 300 personnes : départ de bus du lundi au vendredi le matin vers des hébergements pérennes. Mais depuis le soir du 15 novembre, sans annonce préalable, ces locaux sont fermés pour "un problème technique", même ceux qui sont dédiés aux mineurs.

Reste la promesse que toutes les affaires personnelles (y compris tentes et bâches) pourront être récupérées par les exilés. Elle est le plus souvent respectée. Pas toujours hélas...

On peut laisser le bénéfice du doute aux Forces de l'Ordre quand le HRO\* voit mettre à la benne quelques tentes et quelques bâches. Il y a des affaires qui sont réellement abandonnées.

Nous devons cependant rester vigilants : un seul exemple, indiscutable, mais ce n'est qu'un exemple : Le 20 novembre, Pont Faidherbe, les gars sont réveillés par les Forces de l'Ordre, ils peuvent prendre leurs affaires mais des tentes, des bâches et trois matelas sont saisis. A 9 h 55, à Marck, on entend clairement, sur la vidéo du HRO\* un membre des forces de l'ordre dire que les exilés sous le pont n'ont pas souhaité récupérer leurs tentes. C'est très étonnant, puisqu'ils y dormaient quand ils en ont été tirés, et surtout ce n'est pas ce qu'on voit sur la vidéo ...

### **L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE PRESENTS SUR LES CAMPS.**

Le nombre d'exilés sur nos camps est en augmentation : s'il y a appel d'air, ce n'est pas l'accueil pitoyable que nous leur offrons qui les attire.

Cet afflux massif provoque des distributions plus difficiles sur les deux sites (nouveaux arrivants pas au courant des habitudes, peur de ne pas avoir...) Une de nos responsables de distributions appelle cela gentiment « les appétits impatientes ». Nous parlons souvent, plus prosaïquement, de « bousculades »...

Fin septembre, un ami venu de l'est me disait au retour d'une distribution à Calais : « Je ne pensais pas que je verrais, au 21<sup>e</sup> siècle en France, des gens se battre pour un morceau de pain. »

J'avais gardé pour moi : ne pas donner des armes aux anti-migrants qui allaient dire : « Quand je vous disais que ce sont des brutes, qu'ils se comportent comme des bêtes... »

Mais le 11 octobre... à Grande-Synthe... à la fin de la distribution, il nous restait un carton de pain. Quand cela arrive, habituellement, il reste là et repart avec nous pour des animaux... Ce jour-là nos amis se sont jetés dessus et c'était à qui allait arriver à en attraper un morceau. Ils avaient vraiment faim. Nous nous sentions mal et là je me suis dit qu'il fallait vraiment en parler. Oui, en France, au 21<sup>e</sup> siècle, il y a des gens qui n'ont pas à manger...

Et pourtant, à Calais, de plus en plus souvent nous achetons du pain pour compléter les distributions de petits déjeuners...

### **COMMENT ON EMPECHE LES ASSOCIATIONS DE DISTRIBUER A MANGER A CALAIS.**

**Des interdictions déguisées : (on n'interdit pas de donner à manger, en France au 21<sup>e</sup> siècle) :**

Après l'évacuation forcée du 28 septembre sur le site du Virval, à côté de l'Hôpital, l'équipe Salam s'est vu le matin du 29 interdire la distribution dans cette zone.

Faute de document écrit, la police l'a laissée distribuer le petit déjeuner.

Dans les heures suivantes, l'interdiction municipale de stationner et de circuler, pour cause de travaux, a été affichée.

Cela empêche toute activité associative d'aide aux exilés, tout le long du site de l'Hôpital.

On attend avec curiosité de voir de quels travaux il s'agit...

Le 20 juillet, un panneau « interdit de stationner » apparaît derrière Leroy Merlin, là où les associations interviennent. Le 23 juillet les deux camionnettes de Salam sont verbalisées.

- Mais vous pouvez rester là, dit le policier, fort poliment...

- ?????

- Oui, bien sûr, il est interdit de stationner, pas de distribuer !

Depuis, l'équipe Salam se gare sur le parking de Leroy Merlin (deux PV par jour, nous n'avons pas les moyens de les payer) et transporte les tables et les denrées à distribuer. Plus besoin de faire du sport l'après-midi !

Le plus incroyable est la construction d'un barrage (fossé, butte et enrochements) à l'entrée du site de Marck le 16 novembre.

De l'autre côté du site, il y a un accès, mais par une rue « interdite au public sauf travaux »...Cela veut dire des PV en séries, et même des points retirés sur les permis des bénévoles...



Et une autre photo, pour donner une idée de la hauteur...



L'accès est donc désormais impossible aux véhicules des associations et en plus les distributions alimentaires y sont totalement interdites :

**Le nouvel arrêté préfectoral est paru le 15 novembre (le 17<sup>e</sup> depuis septembre 2020).** Il interdit toute distribution de nourritures et de boissons gratuites en Centre Ville du 16 novembre au 13 décembre.

Deux rues sont ajoutées ce mois-ci à la liste : la rue de Normandie et la rue du Beaumarais. Ce n'est pas en centre ville et ce sont les deux rues qui desservent le camp de Marck pour les associations.

Depuis, l'équipe de petit déjeuner de Salam dépose des caisses et des sacs du haut du talus, avec le sentiment de donner à manger à des bêtes dans la fosse aux ours...

Depuis ce moment-là, il est de plus en plus difficile pour l'ensemble des associations de trouver un endroit assez grand, propre, sec et autorisé, pour distribuer, recharger les portables etc. Heureusement nous sommes têtus !!!

## LES EVACUATIONS.

**A CALAIS**, c'est un jour sur deux, arithmétique. On est revenu à cette régularité de métronome. Une technique de surprendre en venant deux jours de suite et/ou parfois l'après-midi a été utilisée tout l'été jusqu'en octobre. Depuis la grosse évacuation du site de l'Hôpital, le 28 septembre, c'était tous les jours entre le 4 et le 28 octobre, sur cet ancien camp : il s'agissait de chasser ceux qui y revenaient, ou les nouveaux qui y arrivaient, pour qu'il n'y ait vraiment plus personne.

La plupart du temps, il n'y a pas de mise à l'abri. Il s'agit seulement d'empêcher les gens de s'installer durablement. C'est assez sinistre, parce que « durablement » cela veut dire avec un minimum de matériel, donc « confortablement. Le « confort », c'est un peu plus qu'une couverture, ce qu'il faut de vêtements de rechange (puisqu'ils ne peuvent pas faire la lessive ou du moins la faire sécher) et de quoi chauffer du thé et de la soupe...

Il y a eu, dans le mois de septembre, deux évacuations forcées avec bus le 14 et le 28 septembre. Les départs sont-ils obligatoire ?

La réponse est NON, bien sûr. Ceux qui refusent sont « seulement » emmenés par la police pour un contrôle de leur « droit au séjour »... qui bien sûr est inexistant...

On imagine facilement quel véhicule ils choisissent...

- Le 14, c'était sur le site qui est derrière la PASS.

-Le 28, c'est au tour du grand campement du Virval, à côté de l'Hôpital.

Les vidéos du HRO\* montrent les gars emmenés de force (tenus par le bras ou par l'épaule).

Une photo montre un groupe d'exilés qui marchent encadrés complètement par la police.



400 personnes sont finalement emmenées dans les bus d'après la préfecture.

-le 16 novembre l'évacuation musclée (10 fourgons de gendarmerie, 9 de la Police et 4 motards) s'accompagne de travaux de terrassement (voir plus haut les photos).

## A GRANDE-SYNTHE :

Natacha Bouchart en a rêvé, Martial Beyaert l'a fait : zéro migrant sur la commune...

A force d'évacuations forcées et de ramassage systématique du matériel, M. le maire de Grande-Synthe les a repoussés hors des limites de la ville. La technique est toujours la même : expulser les gens, ramasser et mettre à la benne à ordures tous les abris derrière eux (tentes, bâches, constructions de fortune avec des morceaux de bois) et laisser un champ de papiers gras ou labourer pour empêcher toute réinstallation...



Les exilés avaient déjà été chassés des sous-bois, et repoussés tous les uns sur les autres dans la clairière centrale.

Le 23 septembre, avec intervention de 21 fourgons de CRS, on a vu la destruction totale du camp ; seuls trois bus sont venus chercher des volontaires au départ... Les autres (plusieurs centaines, le HRO a parlé de 800) sont restés là, poussés un peu plus vers le sud mais sur le même terrain du Petit Prédembourg.

A midi il ne restait plus que des débris. Le HRO évalue le matériel saisi à 500 tentes et bâches. Les associations n'avaient plus suffisamment de tentes à donner... et cela ne s'est pas amélioré depuis.

En octobre, le 13 et le 26, à nouveau tout est rasé, tout est « nettoyé », nous dit-on, sauf qu'il reste tous les papiers gras. Drôle de nettoyage !

Et les gens qui avaient été mis là au Petit Prédembourg, pour que la population ne les voie plus, sont repoussés, les trois fois (23 septembre et 13 et 26 octobre) vers la route, entassés les uns sur les autres, à nouveau visibles, finalement sur le terrain privé de la Sècherie, avec des propositions de mises à l'abri pas toujours suffisantes en nombre et, comme à Calais, dirigées vers les CAES, donc sans espoir de solution à long terme. C'est juste bien pour souffler quelques jours... et revenir au même endroit, ou ailleurs...

Le 16 novembre a eu lieu la plus grosse évacuation, cette fois-ci avec évacuation forcée.

40 fourgons de CRS, 20 de gendarmerie (gendarmes avec casques et boucliers), 15 de la BAC, le préfet et le sous-préfet. A 8 h 15, quinze bus sont entrés sur le site.

La règle est : "personne ne rentre, personne ne sort." Un gendarme dit que le site doit être totalement vidé et fermé.

Les bus partent plus ou moins pleins. Les gens ne savent pas où ils vont. A midi le préfet annonce que 400 personnes sont déjà parties et qu'il pense en avoir mis 500 à l'abri sur la journée. A 17 h 38, un appel d'un exilé qui est dans un bus depuis le matin et ne sait toujours pas où il va... C'est comme à Calais (voir plus haut) : si on ne part pas avec les bus, c'est avec la police...

L'opération se poursuit le 18 novembre.

Une trentaine de fourgons de CRS, la police nationale, la municipale... Trois bus...



Les exilés ne peuvent quitter le site.

Le 23 novembre, c'est la dernière opération de « mise à l'abri », c'est-à-dire de « mise à la porte » de tous ceux qui ont encore caché leur tente au petit Prédembourg ou à la Sècherie. Grand rassemblement de CRS devant les hangars de la Sècherie. .

Tout le long du mois, tout est fait pour que les autres petits camps disparaissent, à côté de la ferme Codron, et au Puythouck, sur l'ancien vélodrome.

De partout, les gens sont repoussés vers Loon-Plage, sous le Pont à roseaux. C'est un joli nom qui évoque des grenouilles sautant dans l'herbe humide. Sûrement un endroit charmant pour les grenouilles mais pas adapté à l'être humain. Effectivement l'herbe est humide, même mouillée. Nos amis y accèdent en descendant le talus depuis la route en haut du pont et il y a aussi une pente glissante vers le canal où ils vont chercher l'eau pour faire le thé (car il n'y a même pas un point d'eau) et où les petits risquent à tout moment de tomber. Et bien sûr, les seules toilettes restent les buissons.



Michèle Dutoit



Michèle Dutoit

Dans la « Voix du Nord » du 2 novembre, M. Beyaert affirme : « Nous ne sommes pas maîtres de leurs déplacements du Puythouck vers le Prédembourg ». Mais nous les avons vus, nous les associatifs, suivre les tracteurs de la ville qui emmenaient leurs tentes et leurs affaires d'un endroit à l'autre, le 16 avril. Et tous nous ont dit, lors des dernières évacuations, que le personnel municipal les incitait à partir vers Loon-Plage.

Pourtant M. le maire de Grande-Synthe n'est pas un méchant homme :

« Grande-Synthe est prête à accueillir des réfugiés Afghans », déclare-t-il à La « Voix du Nord » du mercredi 1<sup>er</sup> septembre.

On est vraiment heureux.

En plus, il a de la chance, contrairement au maire de Piriac-sur-mer, il peut aller les chercher à pied ! Mais non : « Il ne faut pas faire l'amalgame entre les migrants qui survivent dans les camps précaires dans sa commune en attendant de partir au Royaume-Uni et des Afghans qui fuient la pire de tyrannies... »

Mais, Monsieur le Maire, pourquoi sont-ils partis les Afghans (car il y en a) qui étaient déjà chez nous au Petit Prédembourg ? Vous croyez vraiment que cela n'a rien à voir avec la guerre civile, avec les attentats, avec les risques que prenaient déjà les femmes engagées, avec les talibans ?

Et tous les autres ? Ils sont en voyage d'agrément ? Les envoyer sous le Pont à roseaux, c'est sans doute la politique du pire, pour forcer l'Etat à faire quelque chose.

Mais quand il joue aux petits chevaux avec M. Darmanin, M. le maire de Grande-Synthe ne doit pas oublier que ce ne sont pas des pions en plastique avec lesquels ils jouent mais des êtres humains.

**UK ! UK ! (You quai ! You quai ! Royaume Uni ! Royaume Uni !)**



Thierry Leblanc

Le 30 novembre, pour la première fois, ce campement aussi est démantelé. Quand nous arrivons avec le repas, toutes les tentes sont enlevées, il reste quelques caddies avec des affaires sauvées in extremis, les hommes restent déjà en train d'essayer de se préparer des abris pour la nuit...



Denise Cassignat

Même opération le 9 décembre : tout ce qui ressemble à un abri est ramassé et même les douches installées par l'association anglaise ROOTS, même leur réserve d'eau potable dans un grand conteneur en plastique.

Les passages les plus courants vers le Royaume-Uni se font toujours par la mer, dans les « small boats (petits bateaux) », canots pneumatiques semi-rigides surchargés...

1185 passages réussis le 11 novembre, selon le Home Office, relayé par la presse.

Pour ceux qui échouent et qui souvent sont ramenés à quai, trempés, la presse parle de « prise en charge ». En réalité s'ils ne sont pas blessés ou en hypothermie donc confiés aux pompiers, ils sont renvoyés à pied, là où ils veulent bien aller...

Et de l'autre côté de la mer :

- Contre le droit international, contre les lois de la mer, Londres menace maintenant de refouler les bateaux de migrants qui approchent de ses côtes, lit-on dans un article du « Monde » du 9 septembre.
- Depuis l'entrée en vigueur du Brexit, en tout cas, le rapprochement familial n'est plus un droit (même si un parent est d'un côté de la mer et un enfant mineur de l'autre.)
- Le Parlement britannique prépare une nouvelle loi qui ferait passer de six mois à quatre ans la peine de prison pour ceux qui entrent illégalement en Angleterre (AFP, 4 juillet). Certainement irréalisable, cette loi visera à rassurer l'opinion publique sur la fermeté des autorités britanniques. Il n'en reste pas moins que certains en seront victimes et que les autres vivront avec l'angoisse d'être repérés, arrêtés et condamnés... Ce sera la fin de la relative sérénité de ceux qui ont enfin mis les pieds sur le sol anglais...

### **TOUT EST POURTANT FAIT POUR EMPÊCHER LES PASSAGES :**

De nouvelles grilles (financées par Getlink, ex-Eurotunnel) sont construites le long de l'A 16 « pour empêcher des intrusions de migrants » dans les camions, titre la Voix du Nord du jeudi 2 septembre (édition de Dunkerque). L'objectif, lit-on à la même page : « Éviter un drame ». Comme si des gens qui ont fait des milliers de kilomètres allaient hésiter à en faire quelques uns de plus en amont pour atteindre le bout du grillage !



Les forces de l'ordre veillent « paternellement » à la protection de tous.

Depuis le 1er décembre un avion de l'agence Frontex fait des rondes dans le ciel au-dessus de la côte pendant que des bateaux font des ronds dans l'eau en dessous de lui...

### **LA VENUE DE LA PETITE AMAL, MOMENT DE GRÂCE AU MILIEU DE TOUTE CETTE HORREUR.**

C'est cette petite fille de 3.50 m de haut, une marionnette remarquable de mobilité et d'expressivité, qui est partie de Turquie pour Manchester au Royaume-Uni. Elle cherche sa maman, voudrait retourner à l'école. Elle représente tous ces enfants en errance que nous voyons, par exemple, arriver sur nos camps.

On l'a vue à Dunkerque le 16 octobre, elle est passée par Grande-Synthe le 17.



Une déambulation en ville l'a conduite à la salle de l'Atrium. C'est là que Béline, notre harpiste préférée, venue pour elle de Maisons Laffite, lui a remis la flamme (symbole de tous les enfants en errance à travers le monde) à transmettre à Manchester à l'arrivée.

L'après-midi, elle était à Calais, dans le quartier du Fort Nieulay où des exilés ont trouvé refuge.



Mme la maire de Calais lui a interdit l'accès à la plage où une rencontre était prévue avec les géants traditionnels de la région. On l'a vue le soir à Bray-Dunes sur la plage.

Petite Amal a emporté des lettres, écrites par des enfants. L'objectif était qu'elle arrive au Parlement européen à Bruxelles avec 10 000 lettres venant de jeunes du monde entier. Chaque lettre est écrite par un enfant qui a répondu à une GRANDE question : « Qu'est-ce que tu aimerais changer dans le monde pour des enfants comme la Petite Amal. »

Rêvons un peu d'un monde meilleur, il en restera toujours quelque chose.

*Claire Millot.*

**HRO\* : Human Right Observers** : ceux qui surveillent pour repérer et empêcher les violations des Droits de l'Homme (lors des évacuations chez nous : les violences policières et saisies illégales de matériel).

**C'EST UN ANGLAIS QUI LE DIT.**

**C'EST MÊME UN LORD ANGLAIS A LA CHAMBRE DES LORDS.**

Ce n'est vraiment pas un plaisir de suivre le noble Lord, Lord Desai, car il place la barre beaucoup trop haut. Je suis reconnaissant à la noble baronne, Lady Hoey, pour ce débat terriblement opportun, auquel je voudrais simplement apporter trois séries de faits.

Premièrement, le nombre total de réfugiés représente actuellement la moitié de ce qu'il était il y a 20 ans.

Nous ne sommes pas la destination préférée en Europe. Nous sommes, comme l'a dit la noble baronne, Lady Hamwee, bien en bas de la liste des destinations préférées.

Deuxièmement, oui, le nombre de petits bateaux est en hausse, en partie pour la raison invoquée par le noble Lord, Lord Berkeley, à savoir les clôtures, les patrouilles et les capteurs de chaleur autour des voies ferrées.

Et les gares de triage font que les gens sont maintenant poussés vers la route maritime, encore plus dangereuse.

Mais la principale raison de l'augmentation du nombre de clandestins est la fermeture des voies officielles de réinstallation. Nos programmes, en pratique, n'existent plus. Nous avons fermé le programme syrien, nous avons supprimé le programme Dubs, nous avons abandonné Dublin III et nous n'avons pas mis en place de programme afghan.

Le groupe le plus important à traverser la Manche au cours des 18 derniers mois, par nationalité, était les Iraniens. Au cours des 18 derniers mois, 3 187 Iraniens sont venus. Au cours de la même période, un seul est entré par la voie officielle. Combien sont venus du Yémen au cours de ces 18 mois ? Le Yémen est déchiré par la guerre civile et la famine. Aucun n'est venu par la voie officielle - pas un seul.

Ma troisième série de faits se rapporte au point soulevé par la noble baronne, Lady Bennett. Le ministre de l'Intérieur affirme que 70 % des personnes qui traversent la Manche sont "des migrants économiques ... et non de véritables demandeurs d'asile".

C'est manifestement faux. Les données de son propre ministère montrent que, parmi les 10 premières nationalités arrivant dans de petits bateaux, pratiquement toutes demandent l'asile - 61% l'obtiennent au stade initial et 59% des autres en appel. Les faits suggèrent que bien plus de 70 % des demandeurs d'asile traversant la Manche dans de petits bateaux sont de véritables demandeurs d'asile, et non des migrants économiques.

Ce n'est guère surprenant, car les quatre principaux pays d'où ils viennent sont l'Iran, l'Irak, le Soudan et la Syrie - pas le Ghana, je le dis au noble Lord, Lord Lilley. Ces personnes fuient la persécution et la misère, et la route maritime de la France est la seule ouverte à nombre d'entre elles. Pourquoi ne pas avoir un visa humanitaire, comme l'a dit la noble baronne, Lady Hamwee ? Le noble vicomte, Lord Waverley, a donné la réponse à l'objection du noble Lord, Lord Lilley. Ceux qui ont une demande d'asile valide ne seraient pas en péril en mer.

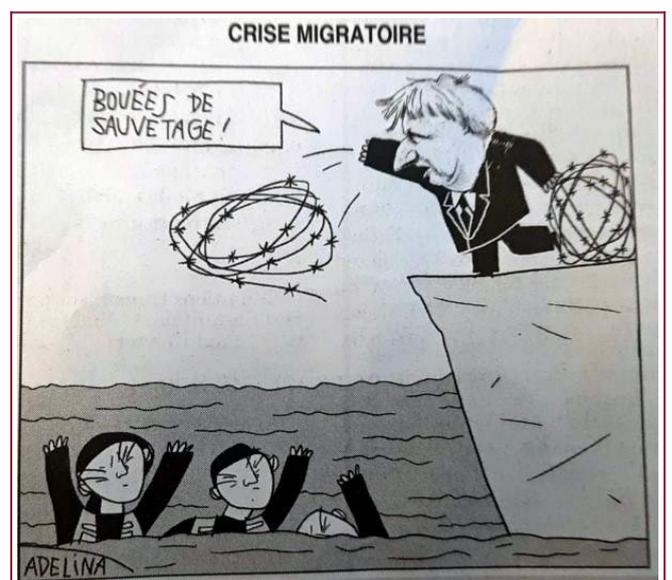
Si nous ne fournissons pas une route sûre, nous sommes complices des passeurs de clandestins. Oui, nous pouvons condamner leur affaire et nous pleurons les morts d'hier, mais cela ne semble pas nous empêcher d'envisager de rompre avec la convention sur les réfugiés. Notre compassion est bien contrôlée car elle ne nous empêche pas de prévoir, dans le projet de loi sur les frontières, de criminaliser ceux qui survivent aux périls de la mer et ceux qui, à Douvres, tentent de les aider.

Bien sûr, nous pouvons nous engager dans cette voie. Mais si nous le faisons, ayons au moins l'honnêteté d'admettre que ce qui nous pousse à emprunter cette voie, ce sont les préjugés politiques purs et simples, et non les faits, car les faits ne plaident pas en faveur de la cruauté.

*Joh Olav Kerr, intervention à Chambre des Lords, (25 novembre 2021, lendemain du naufrage)*



CHAUNU (@EmmanuelChaunu)/Twitter



Deux dessins parus dans le « Canard enchaîné » numéro du 1<sup>er</sup> décembre 2021

## NOS BESOINS EN BENEVOLES.

### **Dunkerque :**

Nous avons besoin de monde, les lundis, mardis, jeudis et samedis du début de la corvée d'épluchage (8 h) à la fin de la vaisselle (entre 14 et 16 h). Entre les deux, nous distribuons le repas.

Appelez Michèle (06 74 27 43 39).

### **Calais :**

Salam continue la distribution des petits déjeuners améliorés tous les matins avec du thé et du café. Mais nous manquons cruellement de bénévoles, particulièrement de bénévoles avec permis de conduire : RDV à 8 heures au local, 13 rue des Fontinettes.

Appelez Yolaine au 06.83.16.31.61.

## APPEL AUX DONNS.

### **DES BESOINS EN ARGENT.**

Sans subventions de l'Etat et avec une réduction très importante des subventions des collectivités territoriales et locales, nous avons toujours besoin d'argent pour faire durer le travail de l'association : Entretien des locaux et des camionnettes, carburant, achat des denrées alimentaires qui manquent...

Rendez-vous sur le site de l'association : [www.associationsalam.org](http://www.associationsalam.org)  
rubrique : " Nous soutenir"

Passez par HELLOASSO :

<https://www.helloasso.com/associations/salam-nord-pas-de-calais/formulaires/2/widget>

ou envoyez tout simplement un chèque à :

Association Salam

BP 47

62100 CALAIS

Vous avez droit à 66% de réduction d'impôts sur ces dons, en liquide par un de nos bénévoles ou par chèque à l'ordre de SALAM.

Un grand merci à tous nos généreux donateurs !

### **DES TENTES ET DES BÂCHES !**

De démantèlement en démantèlement, les tentes sont enlevées sur les deux sites et nous n'arrivons plus à les remplacer. Nombreux sont ceux qui dorment sans rien sur eux, dans la pluie ou au moins l'humidité... Mais nous hésitons vous suggérer d'en acheter : l'espérance de vie d'une tente est au maximum de trois jours...

Par contre, des bâches, des morceaux de 3 m sur 3 (ou 2.50 m sur 3), coûtent beaucoup moins cher et permettent à un honnête homme de passer une nuit au sec.

Sinon, besoins les plus pressants sur les deux sites :

DES COUVERTURES (DUVETS, SACS DE COUCHAGE).

### **Des denrées alimentaires pour Calais :**

Pour déposer vos dons, RDV 13 rue des Fontinettes, et appelez le 06 83 16 31 61.

### **Et pour Grande-Synthe :**

Déposez vos dons salle Guérin, rue Alphonse Daudet, derrière l'église St Jacques les lundis, mardis, jeudis et samedis de 9 h à 12 h.

## APPEL A COTISATION

Vous pouvez déjà prendre votre adhésion pour 2022.

Le bulletin d'adhésion est joint à cet envoi.

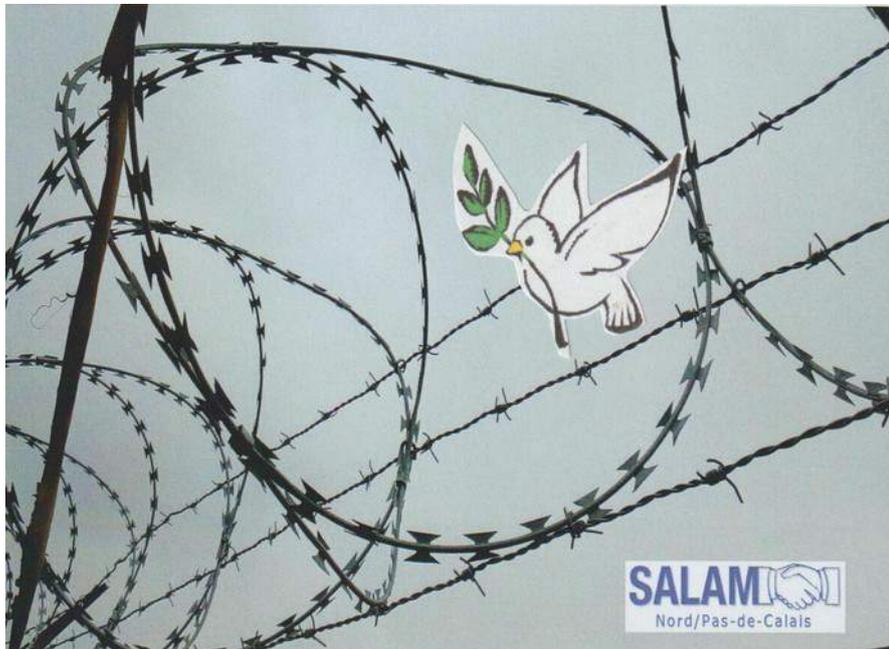
Si vous n'êtes pas encore adhérent, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Que vous soyez bénévole actif ou non, devenir adhérent octroie à l'association la force de l'union ! Nous sommes déjà plus de 250 adhérents, aidez-nous à atteindre les 300.

Association SALAM  
BP 47  
62100 CALAIS

<http://www.associationsalam.org>  
[salamnordpasdecalais@gmail.com](mailto:salamnordpasdecalais@gmail.com)  
Page Facebook : SALAM Nord/Pas-de-Calais

Association SALAM,  
Salle Guérin, Quartier St Jacques,  
1, rue Alphonse Daudet,  
59760 Grande Synthe



**Principaux objectifs de SALAM :**

- Apporter une aide humanitaire aux migrants (soins, hygiène, nourriture, vêtements...)
- Accompagner les migrants dans leur demande d'asile
- Informer et sensibiliser l'opinion publique sur la situation des migrants du littoral Côte d'Opale
- Combattre toutes les formes de racisme et de discrimination
- Agir dans les pays en difficulté
- Soutenir juridiquement les membres de l'association

Merci de remplir le bulletin ci-dessous et de le renvoyer à l'adresse suivante :

**Association SALAM-Nord/Pas-de-Calais**

BP 47  
62100 CALAIS

-----  
-----  
Monsieur/  
Madame : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ E mail \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

J'adhère à l'association en versant la somme de 10 €.

(5 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi , adhésion valable jusqu'au 31/12/2022)

Date et signature :

Je fais un don\* à l'association Salam en versant la somme de : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

*\*Par chèque à l'ordre de l'association Salam. Un reçu fiscal vous sera adressé*

Je souhaite recevoir davantage d'informations sur l'association Salam.